



le 12 mai 2023

# Elections pro 2023

Ce lundi s'est tenu le 3ème et dernier volet de négociation autour du protocole pré-électoral en vue des prochaines élections professionnelles de vos représentants, prévues en fin d'année.

A date, la photographie de Hop a bien changé et c'est sans surprise qu'il ne reste plus que **457 PNT** dans nos effectifs qui seront regroupés au sein d'un collège spécifique ; pour les autres collèges en quelques chiffres on compte aujourd'hui 69 ouvriers, 562 « techniciens et agents de maîtrise », 185 « ingénieurs et cadres » et 563 PNC. Le dépôt des listes des candidats est fixé pour a priori à fin octobre.

**A ce propos, les PNT désireux de s'investir dans la vie de l'entreprise et partager les valeurs du SPL sont les bienvenus. Faites vous connaître auprès de notre équipe.**

Pour rappel, les syndicats représentatifs seront ceux qui réuniront au moins 10% des suffrages. Il est donc important que le nombre de votants soit le plus élevé possible. Pour cela, la Direction a prévu de confier le vote à un organisme dédié « *alphavote* ». Un lien vers le site de vote électronique sera mis en ligne sur l'intranet. Vous ne recevrez aucun document papier cette année, tout se passera par voie électronique via vos mails professionnels. Il faudra être vigilant car vous savez combien certains mails peuvent être vite basculés en SPAM. L'envoi des professions de foi de chaque syndicat et 2 communications syndicales de campagne par syndicat vont arriver également sur vos mails professionnels.

L'ouverture du site de vote durera environ 2 semaines, entre fin novembre et début décembre.

La Direction a fait le choix d'anticiper ces négociations pour que cet été soit un peu plus tranquille que les 3 précédents ... et surtout de libérer des équipages en vue du programme été qui s'annonce très chaud. Au SPL, tous les membres du bureau ont toujours fait en sorte de poursuivre leur activité vol ces dernières années, malgré des emplois du temps surchargés de réunions en tout genre ; nous aurons toujours le loisir de vous croiser dans les avions et c'est avec grand plaisir que nous répondrons à vos questions.

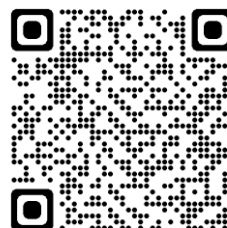
**Sans doute le plus important à retenir, nous avons enfin obtenu après la révision de nos statuts et ceux de la CFDT la séparation des différentes signatures des OSR CFDT pour le champ des négos inter-catégorielles.**

Nous l'avions depuis le début sur le champ catégoriel PNT ... mais pour exemple, concernant le PDV/PSE qui regroupe toutes les catégories de personnel, nos voies étaient mélangées avec celles du sol et notre désaccord sur ce sujet n'avait pas pu être pris en compte. Il fallait corriger ce point. C'est désormais de l'histoire ancienne, **nous sommes catégoriel sur les 2 périmètres** ; les avocats du groupe n'ont eu d'autre choix que de respecter nos statuts et notre autonomie. Il était temps!

Pour nous joindre, merci de nous solliciter via l'adresse : [section@spl-hop.fr](mailto:section@spl-hop.fr)

Pour s'imprégner de nos dernières actions, consultez l'ensemble des com' sur votre site : <https://www.syndicat-spl.fr/>

Pour suivre l'actualité du SPL sur Télégram



Bons vols !